

ARRETE N° 133/2119 /MINCOMMERCE DU 13 NOV 2015
 portant nomination de responsables au Ministère du Commerce.

LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère du Commerce :

DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DU CENTRE

Délégué : Monsieur **OMBEDE NAMA Alain Romuald**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Mle 562 006-Y, précédemment Délégué Départemental du Commerce de la Lékié, en remplacement de Monsieur ZANGA NDJINANG Nicanor, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU COMMERCE DE LA LEKIE

Délégué : Monsieur **MVOGO Francis Claude**, Ingénieur d'Agriculture, Mle 551 411-K, précédemment Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, en remplacement de Monsieur OMBEDE NAMA Alain Romuald, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le **13 NOV 2015**



LE MINISTRE DU COMMERCE,

Luc Magloire MBARGA ATANGANA